

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-dix-septième réunion (spéciale) de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 19 avril 2012 à 10 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 31 MAI 2012

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-septième réunion (spéciale) de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 19 avril 2012 à 10 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DAOUDI, Jaouad Professeur – Département des sciences administratives	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
HAMOU-LHADJ, Abdelkrim Chargé de cours	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
LEDUC BROWNE, Paul Directeur - Département des sciences sociales	X (<i>conf. téléphonique</i>) (jusqu'à 10 h 10)	
MANSEAU, André Doyen de la recherche		X
MICHAUD, Renée Chargée de cours	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
SAINT-PIERRE, Chantal Directrice – Département des sciences infirmières et responsable des programmes de 2 ^e cycle en sciences infirmières	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
SALAZAR-CLAVEL, Juan Professeur – Département des sciences administratives	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
SINCLAIR, Francine Directrice – Département des sciences de l'éducation		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>OBSERVATEURS :</u>		
CHARBONNEAU, Alain Doyen de la formation continue et des partenariats	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le recteur et président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 10 h 02.

Il précise que la situation exceptionnelle face à laquelle est placée l'UQO explique la tenue d'une seconde réunion spéciale de la commission des études. Elle a pour objectif de traiter d'une recommandation à adresser au conseil d'administration relativement à une modification à apporter de nouveau au calendrier universitaire 2011-2012 dans le contexte du mouvement de contestation de la hausse des droits de scolarité et de l'injonction décrétée par la Cour supérieure le 13 avril dernier.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Juan Salazar-Clavel, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Ajustements requis pour permettre la finalisation des activités d'enseignement du trimestre d'hiver 2012 dans le contexte des cours manqués en raison du mouvement étudiant
- 3.- Clôture de la séance

2.- Ajustements requis pour permettre la finalisation des activités d'enseignement du trimestre d'hiver 2012 dans le contexte des cours manqués en raison du mouvement étudiant

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche résume les événements survenus depuis la réunion spéciale de la commission des études tenue le 12 avril 2012. Il rappelle que suite à l'injonction interlocutoire provisoire obtenue par un groupe d'étudiants le 13 avril 2012, l'UQO s'est vue obligée par la Cour supérieure du Québec d'offrir tous les cours prévus à l'horaire à Gatineau à compter du lundi 16 avril.

Toutefois, les débordements survenus lors des manifestations étudiantes du vendredi 13 avril, où la santé et la sécurité des gens ont été compromises, ont mené l'UQO devant la Cour supérieure à nouveau, le 16 avril 2012, afin de demander la levée de l'injonction en ce qui concernait l'obligation qui lui était faite par la Cour de dispenser ses cours de façon normale. Cette tentative s'est avérée infructueuse et l'Université est contrainte depuis de maintenir la tenue des cours de façon normale jusqu'au 23 avril, conformément à l'ordonnance d'injonction rendue le 13 avril 2012.

Dans ces conditions, si l'AGE-UQO tient comme prévu son Assemblée générale spéciale le vendredi 20 avril 2012 et vote la reconduction de la grève étudiante, de nombreuses modalités prévues à la résolution adoptée le 12 avril dernier par le conseil d'administration sur recommandation de la commission des études deviendraient caduques. En outre, dans un tel contexte, le trimestre d'hiver serait prolongé pour une durée indéterminée et les conditions de fin de trimestre ne seraient pas précisées ce qui placerait les étudiants en situation d'insécurité.

Le vice-recteur explique que le projet de résolution proposé aujourd'hui, et qui servira de projet aux fins des discussions entourant l'officialisation des conditions de fin de trimestre, a donc été révisé au cours des dernières heures.

Il reprend exactement les mêmes dispositions que celles déjà acceptées par le conseil d'administration lorsque celui-ci a pris position sur ces enjeux dans un contexte hypothétique de reprise des cours le 21 avril, mais un ajustement des « ATTENDUS » a été effectué afin de faire part des nouvelles conditions, notamment les exigences imposées à l'Université par le biais d'une injonction de la Cour. Une disposition relative à l'utilisation de la notation différée afin de tenir compte de cas spéciaux a également été ajoutée.

Le vice-recteur réitère le souhait de l'Université de favoriser une fin de trimestre pour tous ses étudiants, quelles que soient leur opinion et leur participation à la grève étudiante. Il souligne également l'importance de protéger l'image de l'UQO. Il importe de faire en sorte que les crédits décernés conservent leur valeur et soient reconnus par les employeurs.

Monsieur Paul Leduc Browne précise qu'il quitte la réunion prématurément en guise de protestation contre la tenue d'une réunion de la commission des études au moment où l'UQO est sous occupation policière et que ses membres courent un risque d'atteinte à leur sécurité physique.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 297S-CE-2207 concernant les ajustements requis pour permettre la finalisation des activités d'enseignement du trimestre d'hiver 2012 dans le contexte des cours manqués en raison du mouvement étudiant; laquelle est jointe en appendice.

3.- **Clôture de la séance**

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par Monsieur Jaouad Daoudi, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 10 h 25.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice